



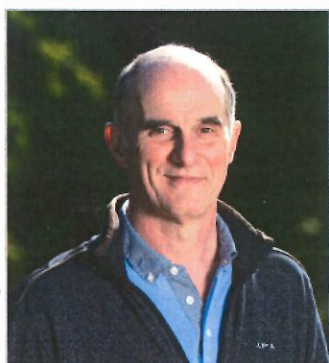
N°37 - novembre 2017

'S Gemeinerátsblattel

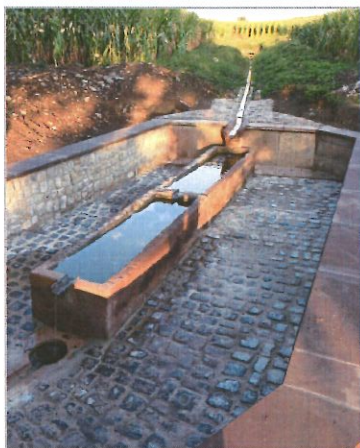


Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Dossier : La cantine scolaire



La fontaine à deux auges
du Laegerbrunnen

Chers habitants de Rosenwiller,

La météo humide et fraîche des derniers jours nous rappelle qu'une nouvelle fois l'hiver est à notre porte. Ce 12 novembre, nous avons commémoré le 99e anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Merci à toutes les personnes qui étaient présentes pour perpétuer l'indispensable mémoire des victimes de la guerre et du terrorisme.

Je souhaitais partager avec vous le succès de notre cantine scolaire après trois années de fonctionnement. Ce service, indispensable aux parents, a évolué considérablement en fréquentation depuis son ouverture en 2014. Nous avons profité des travaux dans le bâtiment communal pour améliorer les locaux du périscolaire et permettre l'accès à la salle adjacente. Merci à l'association et aux employés pour leur patience et leur collaboration durant la période de travaux. Si notre école parvient à conserver ses 3 classes, c'est aussi grâce à ce service.

Ce dimanche 19 novembre, c'est la Chorale Sainte-Cécile qui aura le privilège d'être le premier utilisateur de notre salle communale après la longue période de travaux. Il me tenait à cœur de remettre à disposition les locaux pour les fêtes associatives et communales de fin d'année. Il reste certes des finitions et des mises au point à effectuer, mais soyons optimistes, l'essentiel est achevé. Merci à notre architecte pour son suivi rapproché et quotidien de tous les corps de métiers.

Vous constaterez aux travers des photos de la mairie que les travaux avancent, mais nous ne sommes pas encore au stade des finitions. Nous avons choisi de mettre la priorité sur la salle communale compte tenu de l'urgence de sa mise à disposition. La place de l'église a changé suite à la mise en place des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'effort d'intégration au travers des matériaux utilisés ne vous aura pas échappé.

Le patrimoine se porte et se transmet ; c'est dans cet état d'esprit que nous avons restauré, en partenariat avec le conseil de fabrique, le portail occidental classé de notre église.

Lors de la visite de Madame le Sous-Préfet ce vendredi 13 octobre, l'équipe municipale a été félicitée pour son dynamisme et sa volonté de faire rayonner notre commune.

La mise en place des décorations de Noël marque le début des fêtes de fin d'année. Que cette période un peu magique soit pour chacun d'entre vous un moment de rencontre et de solidarité.

Bonne lecture de ce bulletin et une belle entrée dans cette période de Noël à vous tous.

Bien cordialement,

Votre Maire, Philippe Wantz

Adieu Sébastien



Tu t'en es allé bien trop vite, bien trop tôt. Nous aurions tant aimé que tu puisses voir l'aboutissement des travaux qui te tenaient à cœur : salle communale, mairie, gaz, PLU, lotissement..., tous ces chantiers auxquels tu as contribué de manière active et enthousiaste dans le cadre de ta fonction d'adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux depuis mars 2014.

Tu es entré au conseil municipal en 2001 car, déjà, tu éprouvais le besoin de t'investir pour ton village et contribuer personnellement à son devenir. Et cela passait par le plaisir et la satisfaction d'offrir ton temps et tes compétences pour le bénéfice de nos concitoyens.

Ton humour, ta présence, nos échanges, tes coups de main et tes conseils nous manquent. L'équipe municipale, élus et personnel communal, gardera de toi le souvenir d'un homme d'une grande gentillesse et d'un élu impliqué, compétent, et toujours prêt à s'investir personnellement dans l'intérêt de la communauté.

Urbanisme - PLU

L'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre au 27 octobre. La synthèse des remarques rédigée par le commissaire-enquêteur permettra au conseil municipal d'affiner les dispositions énoncées dans le nouveau document d'urbanisme, avant de procéder à son approbation fin de l'année 2017.



URBANISME - RAPPEL

Il est rappelé à tous les propriétaires qu'avant d'engager des travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une maison, de construire un abri de jardin, une pergola ou un carport, il convient de **se renseigner en mairie** pour déposer, selon le cas, une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC).

Consulter le document d'urbanisme en vigueur en amont d'un projet de construction ou de rénovation s'avère indispensable, car **toute construction doit se conformer au règlement d'urbanisme (PLU en 2018)**. La conformité du projet présenté à ce règlement aura un impact favorable sur le délai d'instruction du dossier.

Travaux Gaz

La première tranche des travaux d'enfouissement du réseau de distribution de gaz naturel est achevée. Les premiers



foyers se sont raccordés, à l'instar de la commune pour le bâtiment abritant la salle communale. Bientôt notre église bénéficiera à son tour du chauffage au gaz.

La deuxième tranche de travaux démarrera courant 2018. Les propriétaires concernés seront contactés par la société Gaz de Barr, en charge de l'opération.

Ci-contre : le boîtier de raccordement derrière l'église



Maisons fleuries 2017 - le Palmarès



Cette année, le comité de fleurissement est passé dans les rues du village le samedi 12 août. Les conditions météo estivales n'ont pas rendu la tâche facile aux fleuristes et le jury tient par conséquent à les remercier tous chaleureusement pour leurs efforts.

Ci-dessous, le palmarès :

1ère catégorie

« maison avec jardin »

1. M. et Mme Dominique JOST
2. M. et Mme Michel EINHART
3. M. Materne JOST

2e catégorie : « maison sans jardin/appartement »

1. M. Antoine RICHERT
2. Mme Simone EINHART
3. M. Albert BENDELE

3e catégorie : « fermes ou exploitations viticoles »

1. M. et Mme Clément HUCK
2. M. et Mme Roland EINHART

4e catégorie : « gîtes de tourisme »

1. M. et Mme Bernard MEYER
2. M. et Mme Michel JOST
3. M. et Mme Alexis WISSER

5e catégorie : « potagers fleuris et lieux publics »

1er prix « potager fleuri »
M. et Mme Bernard ARNOLD

1er prix « lieu public »
M. et Mme René MEYER



Patrimoine

Le portail occidental de l'église paroissiale accueille fièrement les fidèles et les visiteurs depuis plusieurs semaines. D'importants travaux de rénovation, menés avec le concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'ont sécurisé et lui ont redonné son élégance d'antan.

Une prochaine phase, prévue en 2018, consistera à restaurer les statues logées dans les deux niches.



Le BistRo'Zen fête ses trois d'existence ! Chronique d'un service devenu indispensable.



Que de chemin parcouru en trois ans de fonctionnement ! Ouverte à la rentrée 2014, la cantine associative baptisée **Au BistRo'Zen**, s'est progressivement imposée dans le paysage scolaire de notre village. A ses débuts, la structure accueillait une moyenne de cinq enfants pour le repas de midi dans les locaux aménagés par la commune au rez-de-chaussée de la salle communale. Aujourd'hui, Sonia, épaulée de Sandrine, accueille une dizaine d'enfants tous les midis ! Parfois davantage. Une garderie périscolaire est également assurée après la classe par Margaux et Yolande, deux soirs par semaine. Au programme, des activités variées : bricolage, motricité, balades ...



Gérée bénévolement par Charlotte et Véronique, toutes deux parents d'élèves, Au BistRo'Zen bénéficie de subventions de fonctionnement de la part de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au même titre que les structures périscolaires des localités voisines, et de la commune de Rosenwiller.

Les repas sont fournis par un traiteur local. Les enfants se voient proposer un repas complet composé d'une entrée, d'un plat, d'une portion de fromage et d'un dessert (fruit, yaourt ou pâtisserie d'une micro-entreprise locale). En été, lorsque le temps le permet, les responsables organisent un pique-nique, très apprécié des enfants. La traditionnelle journée « crêpes » connaît aussi un franc succès. Un repas de Noël vient clôturer le 1er trimestre et est suivi d'une projection vidéo après l'école, à la grande joie des enfants.



S'occuper de tous les jeunes et faire en sorte que le service fonctionne chaque jour de classe exige une organisation bien rodée et du personnel compétent et motivé. La partie administrative et financière a son importance également. Il s'agit de passer les commandes, de procéder à la facturation mensuelle aux familles, d'éditer les contrats, de rémunérer les employées et d'éditer leurs bulletins de salaires.

Pour tout renseignement, veuillez prendre attache auprès des responsables, Charlotte et Véronique, par mail à l'adresse suivante : aubistrozen@gmail.com

Appel à tous les habitants :

Si vous avez chez vous des livres pour enfants, des jeux, des jouets ou des rehausseurs dont vous n'avez plus l'usage, sachez que l'association Au BistRo'Zen les récupèrera avec plaisir.



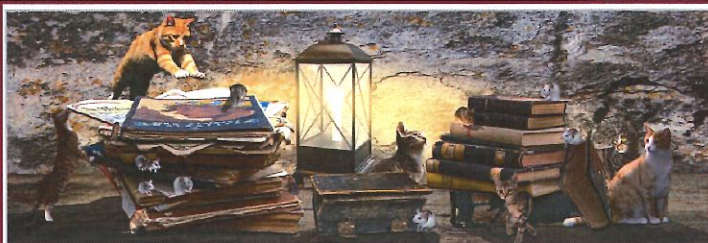
Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 nous invite à nous recueillir en mémoire des soldats morts au combat lors de la Grande Guerre. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à tous les soldats morts pour la France.



En dépit de la pluie, la cérémonie au Monument aux Morts a été, cette année encore, empreinte de beaucoup de solennité grâce à la participation des sapeurs-pompiers volontaires et de la chorale Sainte-Cécile. Merci à eux pour leur présence fidèle.





Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weiskopf
Simone Einhart

☎ 03 88 50 73 69

✉ bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



Invitations pour les petits et les grands

Comme chaque année, tous les enfants âgés de 6 à 11 ans sont invités à une après-midi bricolage de Noël suivie d'un goûter.

Date à se réserver :



Samedi 2 décembre de 14h à 16h.

Uniquement sur inscription préalable à la bibliothèque

Venez vous joindre au petit groupe de lecteurs passionnés pour une nouvelle pause-lecture et ainsi partager les dernières œuvres qui vous ont permis de vous évader ! Le tout autour d'une tasse de thé ou de café.



Quand :

Samedi 13 janvier de 17h à 19h.

Venez découvrir nos dernières nouveautés : Agnès Ledig, Fred Vargas, Michel Bussi, Gilles Legardinier, Elise Fischer, Ian Manook, ...

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique vie locale puis bibliothèque.

Horaires : - lundi de 18h à 20h
- samedi de 13h30 à 15h30



AGENDA DE FIN D'ANNEE

- 19 novembre : Fête de la chorale paroissiale Sainte-Cécile
- Le 26 novembre : Fête de Noël des personnes âgées et du personnel communal
- Le 2 décembre : Fête de la Sainte-Barbe
- Le 9 décembre : Fête du Club d'Épargne
- Le 7 janvier : Réception des Vœux

Accueil en Mairie

Lundi : 8h00 à 12h00
 Mardi : 8h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)
 Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
 Jeudi : 8h00 à 12h00
 Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
 Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

A compter du 1er novembre 2017, les demandes d'enregistrement d'un PACS ne se feront plus au Tribunal d'Instance, mais à la mairie du lieu de résidence des futurs partenaires. A noter qu'il sera toujours possible de conclure un PACS devant notaire.

Renseignements sur www.service-public.fr ou en mairie

IMPORTANT - Communication de la Préfecture

Toutes les démarches pour les cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire se feront uniquement par internet à compter du 6 novembre 2017. Les téléprocédures sont accessibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr/>

Dans le cadre du déploiement du timbre électronique initié en 2015, la Préfecture invite les usagers à acheter les timbres sous forme dématérialisée sur le site :

timbres.impots.gouv.fr

Etat Civil

Grands anniversaires

- 90 ans : Mme Alice JOST, le 5 août
- 90 ans : Mme Amélie STEYER, le 22 août
- 90 ans : M. Pierre JOST, le 5 septembre
- 80 ans : M. Gérard WANTZ, le 3 octobre
- 90 ans : Mme Adèle SCHULTHEISS, le 9 octobre
- 85 ans : M. Roger RINN, le 18 octobre

Noces d'Or

- M. et Mme Bernard MEYER, le 22 septembre

Naissance

- Louise, le 26 août, au foyer de M. Thierry FRANTZEN et de Mme Murielle SCHROETTER

Décès

- M. Sébastien WISSER, Adjoint au Maire, le 28 septembre, à l'âge de 44 ans

Nouveaux arrivants

- M. et Mme Ghislain et Stéphanie GOURIOU et leurs enfants Faustine et Zacharie, le 1er août
- Mme Sandra AUBRY et son fils Ethan, le 1er septembre
- Mme Laetitia LEHMANN, le 15 septembre

Mairie de Rosenwiller

10B rue Principale (durant les travaux)
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com



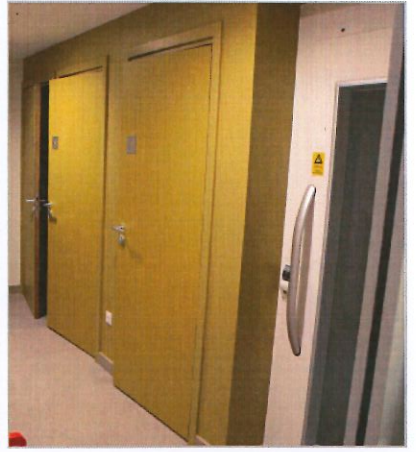
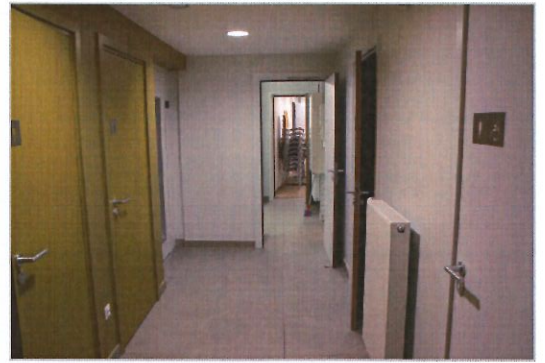
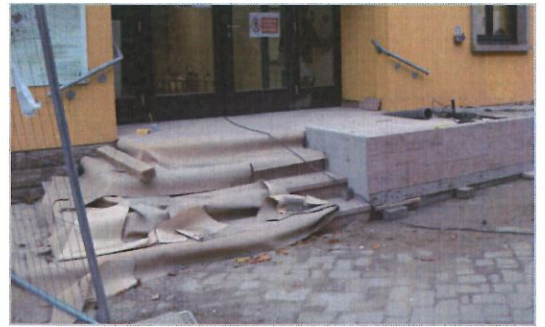
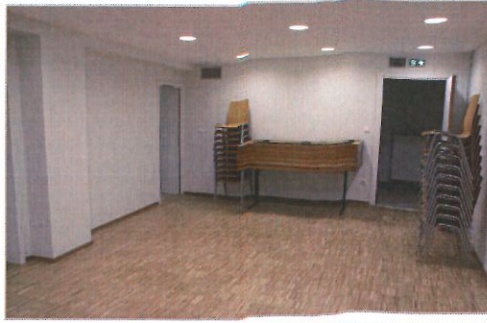
Location de la salle associative

Veillez vous adresser à M. Jean-Georges Huck, adjoint
Tél : 03 88 50 73 21 ou 06 89 37 25 77

NB : La salle communale n'est pas encore disponible

Salle Communale

Nous vous faisons partager quelques images du chantier du bâtiment communal, en cours d'achèvement.

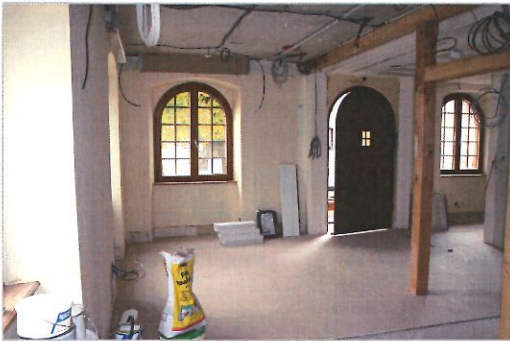


Mairie



**TRAVAUX
EN COURS**

Le chantier de la mairie se poursuit en parallèle de celui de la salle communale. Le retour du secrétariat dans les locaux rénovés est prévu pour le printemps. Quelques vues de l'état d'avancement des travaux.



Le futur bureau du Maire au rez-de-chaussée



L'emplacement du futur secrétariat



La salle du conseil municipal

Contrairement au rez-de-chaussée qui subit des transformations conséquentes, l'étage ne connaîtra qu'un rafraîchissement des murs, sols et plafonds.

Le Conseil Municipal met la main à la pâte !

Samedi le 11 novembre, l'équipe municipale s'est retrouvée pour une journée de travail bien remplie, consacrée au nettoyage minutieux de l'ensemble du bâtiment communal. Les travaux sont sur le point d'aboutir et l'heure était venue de remettre le bâtiment en état de fonctionner et de rapatrier mobilier et vaisselle.

La salle n'est cependant pas encore ouverte à la location aux particuliers. Une information sera faite dès que la salle sera de nouveau disponible.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



En savoir plus sur :

<http://www.referentsurete.com>



Testez le niveau de protection de votre habitation :

